

AD NORMANDIE

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 3 octobre 2022

Ressources humaines – Mise à jour du tableau des effectifs

Réuni le lundi 3 octobre 2022, au siège du Conseil Régional du Normandie et en visioconférence, sous la Présidence de M. Hervé MORIN, Président de l'AD Normandie,

Véronique BEREGOVOY, excusée
Augustin BŒUF, excusé
Mathieu BRASSE,
Virginie CAROLO, excusée
Catherine COUSIN,
Christophe DORE, excusé
Pierre ESTORGES,
Christophe GAUDILLOT, excusé, pouvoir donné à Catherine COUSIN
Sophie GAUGAIN,
Jonas HADDAD,
Timothée HOUSSIN, excusé
Lynda LAHALLE, excusée
Pierre-Jean LEDUC,
Jean-Louis LOUVEL, excusé, pouvoir donné à Pierre ESTORGES
Laurent MARTING,
Alexandre MARTINI,
Catherine MEUNIER, excusée, pouvoir donné à Sophie GAUGAIN
Hervé MORIN,
Oumou NIANG-FOUQUET, excusée
Cédric NOUVELOT,
Audrey REGNIER,
Gilles SERGENT, excusé, pouvoir donné à Pierre-Jean LEDUC
Valérie TELLIER, excusée
Rodolphe THOMAS, excusé
Gilles TREUIL, excusé
Sylvie VAN DEN DRIESSCHE, excusée, pouvoir donné à Cédric NOUVELOT

Légalement convoqués le 22 septembre 2022,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AD NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président de l'AD Normandie,
Après avoir vérifié que les conditions du quorum étaient remplies,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE, à l'unanimité des présents et représentés :

- De modifier l'intitulé du poste créé par délibération 06-06 du 22 décembre 2006, modifié par délibération n° 20-26 du 07 décembre 2020 en poste de Chargé(e) de gestion et de l'ouvrir à l'ensemble des grades des cadres d'emplois des adjoints administratifs et des rédacteurs territoriaux ;
- De modifier l'intitulé du poste créé par délibération n° 18-27 du 28 juin 2018 en poste de Chargé(e) de gestion et de l'ouvrir à l'ensemble des grades des cadres d'emplois des adjoints administratifs et des rédacteurs territoriaux ;
- De modifier l'intitulé du poste créé par délibération n° 20-10 du 15 mai 2020 en poste de Chargé(e) de mission auprès du Directeur général et de l'ouvrir à l'ensemble des grades du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et au grade d'attaché territorial ;
- A compter du 1^{er} décembre 2022, de modifier l'intitulé du poste créé par délibération n° 19-18 du 03 juin 2019 en poste d'Assistant(e) et de l'ouvrir aux grades d'adjoint administratif et adjoint administratif principal de 2^{ème} classe ;
- De modifier les postes de Chargé(e) de gestion créés par délibérations n°20-10 du 15 mai 2020, n° 21-05 du 22 mars 2021 et n° 22-10 du 24 mars 2022 en les ouvrant à l'ensemble des grades des cadres d'emplois des adjoints administratifs et des rédacteurs territoriaux.
- D'autoriser le Président à signer tous les actes utiles pour la mise en œuvre de ces décisions.

Le Président

Hervé MORIN